



Association Sportive de Grandchamp Football

*AS Grandchamp Football
Stade de Bellevue
44119 Grandchamp des Fontaines*

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2026

Madame, Monsieur, Chers membres,

Conformément aux statuts de l'association et sur décision du Comité de Direction, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée Générale de l'association, qui se tiendra le 23 Janvier 2026, à partir de 19 heures 30, au Stade de Bellevue -44119 Grandchamp des Fontaines, et qui statuera sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de modification des statuts
- Discussion et échanges
- Vote sur la modification des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

Vous trouverez en pièce jointe le projet de statuts modifiés, comprenant les changements proposés. Ce projet est également consultable sur le site internet de l'association et est disponible pour consultation au Stade de Bellevue.

Les adhérents qui ne participeront pas à L'Assemblée Générale peuvent compléter le pouvoir joint, et le transmettre dans les conditions indiquées sur ce pouvoir.

Pour le Bureau du Comité de Direction
Le Président – Cédric Migné



Pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2026

Je soussigné(e), Nom et Prénom : _____

Ne sera pas présent(e) à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 23 Janvier 2026 à Grandchamp des Fontaines 44119 à 19 heures 30, au Stade de Bellevue, et en ma qualité de membre de l'Association Sportive de Grandchamp Football,

je donne pouvoir à

pour me représenter à ladite assemblée. En conséquence prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tout vote et, généralement, faire le nécessaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le / /

Signature du mandant, qui donne le pouvoir

Nom, signature du mandataire,

et mention « Bon pour acceptation de pouvoir »

Les membres qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas participer à L'Assemblée Générale peuvent compléter leur identité, dater et signer ce pouvoir, et le transmettre :

- soit avec le nom d'un autre membre, qui sera présent et votera les résolutions en votre nom,
- soit en blanc, sans désigner le porteur du pouvoir (ce pouvoir étant donné à un participant présent). Il doit être retourné avant le 22/01/2026, soit :
 - par mail à contact@asgrandchamp.com
 - par courrier à l'adresse suivante :

AS Grandchamp Football
Chez M. Cédric Migné
8 rue de la Grande Haie
44119 Grandchamp des Fontaines